



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-AIEA-veille-sur-notre-sante-p-26>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°33 > **L'AIEA veille sur notre santé !**

1er décembre 2006

L'AIEA veille sur notre santé !

En 1957 l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) est créée, pas uniquement pour empêcher ou limiter le développement des armes de destructions massives comme beaucoup le croient, mais pour encourager l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques !

Un an auparavant, des généticiens réunis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclarent : "En tant qu'experts, nous affirmons que la santé des générations futures est menacée par le développement croissant de l'industrie atomique et des sources de rayonnements." [1]

Malgré cela, l'OMS, dont le but est "d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible", semble considérer comme inéluctable le développement de cette nouvelle source d'énergie. En effet, dans un rapport qu'elle publie en 1958 sur la "Politique à suivre en cas d'accident et de dangers imprévus", on peut lire la chose suivante :

"Cependant, du point de vue de la santé mentale, la solution la plus satisfaisante pour l'avenir des utilisations pacifiques de l'énergie atomique serait de voir monter une nouvelle génération qui aurait appris à s'accommoder de l'ignorance et de l'incertitude"...[2].

L'étape suivante voit la signature d'un accord le 28 mai 1959 entre l'AIEA et l'OMS. Cette dernière accepte du même coup d'aller à l'encontre de sa constitution. Depuis, les faits confirment que les 3 articles suivants de cet accord ôtent à l'OMS la possibilité de travailler et de s'exprimer librement sur l'impact de la radioactivité.

L'article I dit que "Chaque fois qu'une des parties se propose d'entreprendre un programme ou une activité dans un domaine qui présente ou peut présenter un intérêt majeur pour l'autre partie, la première consulte la seconde en vue de régler la question d'un commun accord."

L'article III précise que "L'Agence Internationale pour l'Energie Atomique et l'Organisation Mondiale de la Santé reconnaissent qu'elles peuvent être appelées à prendre certaines mesures restrictives pour sauvegarder le caractère confidentiel de renseignements qui leur auront été fournis... "

Et l'article VII indique que "En vue d'assurer une coopération aussi complète que possible dans le domaine statistique..." il n'est pas utile que chaque organisme s'en occupe. En bref, l'AIEA s'en chargera.

Il faut savoir également que l'AIEA dépend du Conseil de sécurité des Nations Unies tandis que l'OMS dépend du Conseil du développement économique et social. Or, dans les affaires atomiques, "c'est

l'organisation qui dépend du Conseil de sécurité qui a autorité" [3] comme l'a précisé Hiroshi Nakajima, ancien directeur de l'OMS.

Très rares sont ceux qui connaissent cet accord alors que celui-ci a pourtant de terribles conséquences car il met tout simplement la santé et la vie des populations entre les mains de l'AIEA et du lobby nucléaire. Aussi, ne faut-il pas s'étonner de voir sans cesse s'allonger la liste des exemples qui témoignent de la manière scandaleuse dont sont gérés les aspects sanitaires liés au nucléaire. Empêcher les recherches, censurer les rapports, nier ou minimiser les impacts du nucléaire sur la santé sont les pratiques courantes. Le puissant lobby ne survivrait pas si la vérité était connue de tous.

Au cours d'une réunion qui s'est tenue à Vienne (siège de l'AIEA) quatre mois après la catastrophe de Tchernobyl "les occidentaux s'étaient déjà définitivement entendus sur le chiffre total "rassurant" de 4000 pour le bilan des décès à venir, au lieu des 30 000 à 40 000 déduits du rapport des Soviétiques. Ils avaient obligé les Soviétiques à diviser par 10 leurs prévisions sur les conséquences sanitaires de l'accident ; 4000 morts par cancers, c'était "acceptable" pour les experts occidentaux. On pouvait éviter ainsi de faire des recherches sérieuses sur la santé à Tchernobyl." [3]

En 1995, l'OMS organise une conférence réunissant plus de 700 médecins et experts des problèmes sanitaires en lien avec le nucléaire. L'AIEA est également représentée. Le professeur Michel Fernex, présent à cette conférence, indique que "des opinions contradictoires s'étaient exprimées, ce qui avait rendu le débat très vivant. Des représentants du lobby nucléaire ont tenté d'interdire le dialogue et le Pr S. Yarmonenko du Centre d'oncologie de Moscou a insisté pour qu'à l'avenir les organisateurs excluent des programmes des congrès scientifiques tout orateur qui aborderait les problèmes des effets des faibles doses de rayonnement sur le vivant. Bloqués par l'AIEA, les actes très attendus de la conférence n'ont jamais été publiés. La vérité sur les conséquences de Tchernobyl aurait constitué une catastrophe pour la promotion de l'industrie atomique." [3]

En 1996, au cours d'une conférence organisée par l'AIEA, il a été déclaré aux experts biélorusses venus présenter leurs recherches : "Seul le cancer de la thyroïde a été officiellement reconnu chez vous. Pas un mot sur les autres pathologies. "Et il a été ajouté "Si vous n'intervenez pas sur ces questions, vous recevrez de juteuses commandes de l'AIEA. De nouveaux contrats. Sinon vous n'aurez rien." [3]

Il faut attendre le début des années 90 pour que l'OMS, sollicitée par le ministère de la Santé soviétique, s'intéresse enfin à la catastrophe de Tchernobyl. Ceci débouche en mai 1991 sur la mise en place d'un projet, achevé par l'AIEA bien sûr et... donnant une priorité plus haute aux caries dentaires qu'aux atteintes génétiques. De même, il est pour le moins stupéfiant que l'OMS n'ait pas encouragé les travaux du professeur Youri Bandajevsky ni soutenu celui-ci, alors qu'il ne cesse depuis des années de subir une répression féroce pour vouloir simplement étudier les effets de la radioactivité sur les êtres humains et secourir ceux qui en souffrent.

Si les exemples précédents concernent Tchernobyl, les mêmes procédés se répètent lorsqu'il s'agit d'examiner les effets d'Hiroshima et Nagasaki ou des essais nucléaires.

On comprend donc pourquoi il est indispensable que cet accord qui soumet l'OMS à l'AIEA soit amendé en urgence afin que ceux dont la fonction consiste à s'occuper de la santé retrouvent liberté et indépendance.

Depuis des années, des individus et associations, au moyen de pétitions, manifestations ou entrevues demandent à l'OMS de revoir cet accord (l'article XII le lui permet) mais en vain pour l'instant. Le sujet est tabou et très verrouillé car les enjeux militaires et économiques sont considérables. Malgré tout, quelle que soit la difficulté, seules les luttes qu'on abandonne sont à coup sûr perdues. Aussi, actuellement, cinq associations (Le Réseau sortir du nucléaire, la CRII-RAD, Les Enfants de

Tchernobyl-Belarus, Contratome-Genève, SDN Loire et Vilaine) mettent en place une nouvelle action pour demander encore une fois l'amendement de cet accord. Cette action (initialement prévue pour démarrer le 6 novembre dernier) se déroulera à partir du 26 avril 2007. Elle comportera une série de manifestations à Genève (présentation de films, conférences, représentations théâtrales...). Parallèlement, des demandes seront faites aux ministres de la Santé de divers pays pour que la révision de cet accord soit mise à l'ordre du jour lors de l'assemblée mondiale de la santé en mai 2007. Toujours à partir du 26 avril, une présence quotidienne sera assurée devant le bâtiment de l'OMS à Genève ; présence silencieuse, accusatrice et obstinée, présence du faible face à la puissance et au mépris d'un organisme qui laisse souffrir et mourir les victimes du nucléaire.

A LIRE

Etude des effets sanitaires de l'exposition aux faibles doses de radiation ionisante à des fins de radioprotection

L'évaluation des risques liés à une exposition aux radiations, telle qu'adoptée aujourd'hui par les experts en radioprotection et qui sert de base à la législation européenne en vigueur, est grossièrement insuffisante et scientifiquement obsolète. C'est la thèse brillamment étayée dans le présent ouvrage par le Comité européen sur le risque de l'irradiation (CERI) sous la direction de Chris Busby.

Ainsi, les effets d'une contamination par des particules radioactives microscopiques (notamment de plutonium ou d'uranium appauvri) se révèlent 100 à 1 000 fois plus graves que prévu par les instances officielles.

Livre "Recommandations 2003 du CERI".

Editions Frison-Roche, 220 pages.

Prix : 25 euros port compris à commander au

Réseau Sortir du nucléaire

9, rue Dumenge - 69317 Lyon Cedex 04

chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire".

Ou par paiement sécurisé dans notre boutique en

ligne sur www.sortirdunucleaire.fr

Christophe Elain

[1] Comité d'Experts : Effets génétiques des radiations chez l'homme. Palais des Nations, Genève, OMS, 1957.

[2] Rapport d'un groupe d'étude : Questions de santé mentale que pose l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Rapport Technique, N° 151, OMS, Genève, 1958.

[3] Le crime de Tchernobyl, Wladimir Tchertkoff, 2006, Actes Sud.